



Busswil, 16. mars 2026

Rapport de la présidente 2025

Chers collègues,

Le rapport de la présidente a pour but de retracer le parcours de l'année qui vient de s'écouler.

Chaque membre a le droit de savoir ce qui s'est passé au sein et en dehors du comité.

Ce qui frappe au premier abord, c'est cette somme colossale (58 000.-) qui figure dans les comptes annuels.

Des frais juridiques que nous n'avons pas choisis, mais que nous avons dû supporter.

Certains diront qu'au fond, nous battre pour que notre nom reste le nôtre nous a coûté trop cher.

Je suis convaincue que notre identité valait la peine d'être défendue avec tout ce que cela implique, à savoir notre visibilité au niveau national et international, la reconnaissance des différentes autorités et, dernier point mais non des moindres, notre capital déposé à notre nom. Au cours de l'année, vous avez reçu des mises à jour, des communiqués et des publications via 5 newsletters sur ce qui se passait concernant notre association. Je résume les faits :

Chronologie

4 décembre 2024, quelques jours avant notre assemblée extraordinaire du 8 décembre 2024,

nous avons reçu de PAS, par l'intermédiaire de son avocat Von Grafenried, une lettre nous interdisant de continuer à utiliser notre nom à compter du 1er janvier 2025.

6 décembre : notre réponse par l'intermédiaire de WalderWyss, notre nom et notre marque nous appartiennent de plein droit, et nous sommes prêts à faire appel si nécessaire.

8 janvier 2025 : une nouvelle association a été constituée avec un nom, un but et des statuts identiques aux nôtres.

Par l'intermédiaire de notre avocat, nous avons demandé que le nom de la nouvelle association soit modifié.

Lettre adressée au président de la nouvelle association le 14 janvier 2025, suivie d'un rappel le 17 février, n'ayant obtenu aucune réponse.

Le 6 mars, nous avons déposé auprès du tribunal de Berne-Jura-Seeland une demande de mesure préventives contre la nouvelle association et PAS afin de clarifier la situation et les nombreux doutes qui s'étaient entre-temps formés au sein de notre fédération.

Afin d'accélérer la procédure judiciaire, qui aurait pu s'étendre sur plusieurs années, nous avons déposé, le 4 avril 2025, une plainte pénale contre les présidents respectifs de la nouvelle association et de PAS.

Par courrier du 28 mars 2025, le président de la nouvelle association a fait savoir que celle-ci avait été dissoute le 25 mars 2025.

Le 14 mai, le tribunal de Berne-Jura-Seeland a condamné le président de l'association dissoute aux frais de justice et à une petite amende.

Le 7 juillet 2025, convocation du tribunal d'Emmental-Oberaargau le 6 août à 14 h afin de trouver une solution à notre plainte.

Le 5 août, décision du tribunal de Berne Jura Seeland dans une lettre de 27 pages, reçue quelques heures seulement avant notre arrivée au tribunal d'Emmental Oberaargau, où il nous a été notifié que notre demande de mesures préventives n'était pas acceptée. Motif : nous n'étions pas en mesure de quantifier les coûts et les dommages que la nouvelle association et PAS nous auraient causés.



Le 6 août, après des heures de négociations, un accord a été trouvé.

L'accord prévoit que nous seuls pouvons utiliser notre nom et tout ce qui en dépend, en échange de quoi aucune association ne pourra utiliser le logo actuel et PAS s'engage à retirer la marque (logo et nom) d'ici le 1er juin 2026.

Chacun prend en charge ses propres frais juridiques et les frais de justice sont pris en charge par le canton. Vous aurez bien sûr l'occasion, lors de l'assemblée du 25 avril, d'exprimer votre avis et de demander des informations complémentaires ; en ce qui me concerne, le litige est désormais définitivement clôturé.

Certificat de compétence

Le 27 juin 2025, nous avons déposé une demande auprès de l'office OSAV afin de pouvoir organiser des cours de formation sous notre responsabilité. Le 3 septembre 2025, l'approbation de cet office nous a été confirmée, avec une validité jusqu'au 2 septembre 2030. Notre premier cours s'est déroulé à Bütikofen le 22 septembre, animé par Michael Braun et Peter Schmid, avec 10 participants. Traduction simultanée par Pierre-André Chassot.

Infomeeting

Pour la première fois, la réunion d'information (anciennement CPP) s'est tenue le 20 septembre 2025 à la Kleintiere Anlage de Mett. Le site est facilement accessible depuis la sortie d'autoroute de Bienne et plusieurs parkings sont disponibles. L'Infomeeting permet un échange d'idées entre le comité et les membres et offre ainsi la possibilité de faire des propositions, qui doivent nous être transmises par écrit avant la fin de l'année en cours.

Gestion des membres

Suite à notre indépendance, une nouvelle base de données a été mise en place. Notre secrétaire et responsable, Stefan Mani, vous fournira tous les détails à ce sujet.

OSAV Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires

À peine un problème résolu, en voici un nouveau.

L'Office vétérinaire fédéral prévoit des changements concernant la détention et la protection des oiseaux. On vous a demandé par e-mail la liste des espèces détenues dans vos élevages.

Je remercie Reto Meier d'avoir accepté de nous représenter au sein de la commission proposée par le OSAV.

De plus amples informations seront communiquées lors de l'assemblée générale.

SwissBird Payerne

La SwissBird, qui s'est déroulée du 8 au 10 janvier 2026, a remporté un franc succès.

Avec plus de 1 000 oiseaux de concours et un grand nombre d'oiseaux présentés dans de vastes volières d'exposition, dans un cadre soigneusement aménagé, il a ravi tant les exposants que le public venu simplement pour le plaisir d'admirer nos protégés.

Pour ceux qui ont trouvé le temps de venir, ce sera un souvenir particulier.



Le dîner des éleveurs, qui s'est déroulé le samedi soir en présence de plus d'une centaine de membres et d'accompagnateurs, nous a permis de fêter notre 150e anniversaire dans une ambiance détendue. Je remercie les participants qui ont profité de cet événement.

Merci à tous ceux qui ont organisé cet événement, aux bénévoles, aux participants et aux sponsors. Je vous rappelle également qu'il n'y a pas encore de candidats pour SwissBird 2026.

COM

8 janvier 2026 réception des oiseaux à emmener au championnat du monde en Belgique. Responsables du transport : Javier Abilleira, accompagné de Gilles Python, qui, après avoir mis les oiseaux en cage à Marche-en-Famenne, doit rentrer pour des raisons professionnelles. Guido Jungo a été convoqué par l'OMJ, seul juge présent pour la Suisse. Les juges doivent se présenter lundi et je profite donc de son voyage pour rejoindre

Javier au championnat du monde où le deuxième convoyeur est prévu. Le jugement se termine mercredi et Guido accepte la proposition de rester jusqu'à lundi, en tant qu'aide-convoyeur et pour nous donner un coup de main au décaement.

Vous trouverez plus d'informations dans le rapport publié sur notre site.

Assemblée des délégués du 25 avril 2026 à Airolo.

Nos collègues tessinois se sont portés candidats pour organiser l'AD. C'est avec grand plaisir que nous avons accepté leur invitation. Certes, Airolo n'est pas tout près, mais il en va de même pour ceux qui viennent du Tessin vers l'intérieur de la Suisse ; nous vous attendons nombreux.

Je rappelle à chacun d'entre vous que n'importe quelle société peut se porter candidate pour organiser l'assemblée des délégués, l'infomeeting ou la Swissbird.

Le comité n'assumera cette responsabilité que si personne d'autre ne se charge de cette tâche.

Comme vous pouvez le constater, 2025 a été une année très mouvementée qui nous a demandé du temps, de la patience et de l'endurance.

Je conclus ce rapport exceptionnellement détaillé en vous invitant à rester informés

et à profiter de notre site web que nous nous efforcerons d'améliorer et de mettre à jour au fur et à mesure.

Je vous souhaite à tous une année et une saison pleine de succès personnels et dans notre hobby.

Toujours à votre disposition,
Cordialement, Antonietta.